

Cabinet S'Way® Organisme de formation autorisé par le CNAPS - FOR-092-2023-10-02-20180609732

Entraînement Réguliers aux Maniements des Armes en Sécurité Privée

Bâton de défense - Générateur aérosol incapacitant - Armes de poing

Mise à jour le
04/02/2022

Contact
06 38 92 36 79

Organisation pédagogique

Lieu : Stand de tir 1000

90 rue Jeanne d'Arc

7500 Paris 13ème

Métro : Ligne 6

Station : Nationale

SH : Surveillance Humaine

3P : Protection Physique des Personnes

Catégorie D : Bâton de défense (Tonfa, Matraque et GAI de moins de 100ml)

Catégorie B : GAI de plus de 100ml, armes de poing (Révolver, Pistolet semi auto)

Jours	Module	Durée	Armes Cat D	Armes Cat B et D	Pièces à fournir
L u n d i	Juridique	1	90 € TTC	145 € TTC	1/ Pièce d'identité en cours de validité 2/ Carte(s) professionnelle(s) délivrée(s) par le CNAPS * 3/ Dernière attestation de suivi d'entraînement régulier 4/ Carnet de tir délivré / à votre certification professionnelle
	Mise en situation	7			
	Tir avec armes(s) de poing	1			
Total nombres d'heures		9	Nota : Entraînement au tir avec son ou ses arme(s) de service dans le respect des règles de sécurité et du cadre juridique d'emploi des armes		* Carte professionnelle en cours de validité : Niveau 1 : Carte pro en SH avec l'usage d'armes de catégorie D Niveau 2 : Carte pro en SH avec l'usage d'armes de catégorie B et D Niveau 2 : Carte pro en 3P avec l'usage d'armes de catégorie B et D

Séances de tir d'entraînement	TTC	Calendrier 2022 Journées d'entraînement avec séance de tir incluse			
		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Séance d'une heure	35 €				
Forfait 3 séances d'une heure	90 €			12/09/2022	19/12/2022
Forfait 3 séances d'une heure si journée réalisée préalablement	75 €				